



Communication aux parents – 23 février 2025

Document d'information **Règles de passage vers la 2^e secondaire**

Chers parents,

La présente vise à vous informer des détails en lien avec le passage vers la 2^e secondaire. La décision officielle de classement est rendue par la direction avec les résultats inscrits au bulletin de fin d'année disponible au début du mois de juillet.

Règles de passage pour être promu en 2e secondaire

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais et qui a accumulé 24 unités est promu en 2^e secondaire.
2. L'élève qui a un échec dans une matière de base (français, mathématique ou anglais) **SERA INVITÉ À S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ (fin juin)*** dans cette matière et avoir accumulé 24 unités. Nous recommandons fortement aux élèves en échec dans une matière de base de suivre un cours d'été.
3. L'élève qui a deux échecs dans une matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ (fin juin)*** dans l'une des deux matières échouées et avoir accumulé 24 unités. Le cours d'été doit être réussi.
4. L'élève qui est en échec dans les trois matières de base (français, mathématique ou anglais) sera en reprise d'année de 1^{re} secondaire.

* Un membre de l'équipe école communiquera avec vous par téléphone si votre enfant a un échec dans une matière de base et s'il doit s'inscrire à un cours d'été.

Vous trouverez sur le site Internet du Centre de services scolaires de la Capitale toutes les informations en lien avec [les cours d'été](#).

Calcul du nombre d'unités

Le dernier chiffre d'un code cours indique le nombre d'unités accordées pour ce cours.

Matière	Code cours	Nombre d'unités
Français	FRA 10 <u>8</u>	8
Anglais	ANG 10 <u>4</u>	4
Mathématique	MAT 12 <u>6</u>	6
Géographie	GEO 10 <u>3</u>	3
Histoire	HEC 10 <u>3</u>	3
Sciences	SCT 10 <u>4</u>	4
Arts	ARP 10 <u>4</u>	4
Culture et citoyenneté québécoise	CCQ 10 <u>2</u>	2
Éducation physique et à la santé	EDP 10 <u>2</u>	2

Tout cas particulier fera l'objet d'une étude de dossier pilotée par la direction et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.

Je demeure disponible si vous avez des questions.

Veuillez agréer, chers parents, mes salutations distinguées.

Mylène Jacques

Directrice adjointe, secteurs Découvertes et CPFC et de la vie étudiante